Voyages ATE

16, rue des Chaudronniers 1204 Genève
Tél. 311 29 14 Fax 311 30 56

Il n'est pas trop tard pour organiser vos vacances d'été.
Demandez nos catalogues de randonnées pédestres, équestres, cyclistes, en France, Autriche ou Hollande.

Ou nos nombreuses propositions d'Interville.

Libres paroles

Toujours beaucoup de courrier à propos de la pharmacie du Bourg-de-Four. Des expériences personnelles, des propositions. Nous avons donc dû trier et n'avons conservé que ce qui nous semblait d'intérêt général.

QUE FAIRE ?

«J'ai pris connaissance avec intérêt, dans la section «Humeurs» du numéro 51 de mai 1992 [...] de la lettre de lecteur concernant l'accueil dans la Pharmacie Homberger du Bourg-de-Four. Toutefois, je regrette que le rôle de votre association se borne à faire publier des lettres de clients malheureux, au lieu de poser des questions plus fondamentales.

La première est une réflexion d'ordre économique: faut-il simplement laisser le jeu de la libre concurrence jouer dans le cas d'une pharmacie ? On pourrait soutenir que les clients découragés par l'accueil de la pharmacie Homberger n'ont qu'à faire quelques pas supplémentaires pour se fournir dans une autre pharmacie, dans la «Basse Ville». Mais dans ce cas, qu'en est-il des touristes ignorants du «problème» (nombreux à la place du Bourg-de-Four) et des personnes âgées et/ou peu mobiles ?

S'il s'agissait d'une mercerie ou même d'une droguerie, la libre concurrence devrait seule régler des cas tels que celui décrit Toutefois, il s'agit d'une pharmacie et même de la seule pharmacie de la Vieille Ville. Or les personnes qui se rendent dans une pharmacie souhaitent y trouver assistance et conseils, parfois sur des sujets difficiles à aborder... L'accueil y est donc plus important qu'ailleurs, et l'activité d'une pharmacie doit donc être particulièrement surveillée.

Ceci m'amène à un second point : il me semble que les Autorités locales, les associations de pharmaciens et les associations de quartier telles que la vôtre ont un devoir moral : celui de s'assurer que les pharmacies remplissent le rôle délicat qui est le leur, et que les personnes autorisées à y travailler détiennent les qualités humaines requises (personnalité stable, empathie, etc.). Ayant moi-même vécu une expérience des plus désagréables dans cette pharmacie, je pense que ce dernier point est loin d'être respecté à la pharmacie Homberger». (A.G.B). ■

POUR VOTRE NOUVEAU N° DE TELEPHONE :

VOTRE SPECIALISTE
DÉLAIS RAPIDES
TIMBRES
EN TOUS GENRES

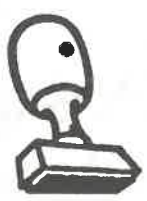

GRAVOPLAQUES
GRAVOTIMBRES

AINSI QUE TOUTES LES PLAQUES GRAVÉES

GRAVOPLAQUES GRAVOTIMBRES
3, Pass. de l'Intendant 1227 CAROUGE
Tél. 343 83 20 FAX 343 89 73

LA VILLE RÉNOVE
ou 500.-/m2 POUR UNE BOULANGERIE ?!

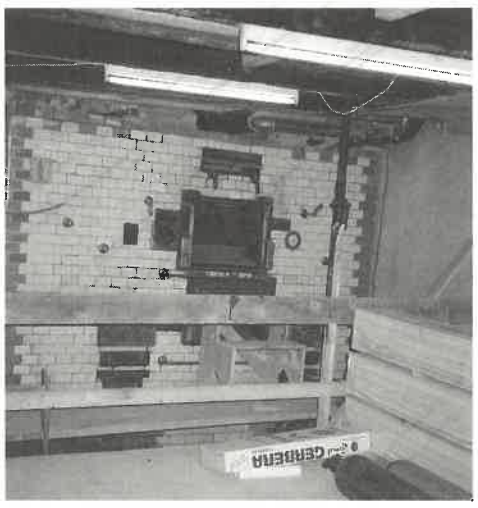

(AW) La Ville de Genève procède actuellement à la rénovation de ses immeubles situés dans le périmètre Grand'Rue-rue de la Boulangerie place Saint-Germain.

On se souvient que notre Association et le Conseil municipal avaient émis maintes réserves quant à la facture très élevée des travaux, pour des immeubles témoins de l'habitat populaire d'autrefois.

Ceci est hélas confirmé aussi bien pour les logements que pour l'arcade commerciale sise à la Grand'Rue (c'était jadis une boulangerie) dont l'état locatif théorique avoisinerait les 500.- par m2 !

Dans la mesure où la Ville, relayant une demande de l'AHCVV, a affirmé vouloir maintenir un petit commerce de nécessité à cet emplacement (boulangerie ou épicerie), ce qui nous réjouit, on s'interroge: comment l'affaire sera-t-elle rentable, sans une très substantielle aide de la Municipalité ?

A moins que la Ville, en délicatesse financière, ne préfère louer à d'autres activités économiques, plus aptes à supporter de tels loyers ? ■

Sécurité au volant - Un repas sans alcool

Un coin tranquille au centre de la ville

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison

20, rue Toutes-Ames Salle de sociétés Tél. (022) 310 60 70

NUMERO 52 - JUIN 1992 - Paraît 4 fois par an
Editeurs responsables: R. FIVAZ, P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD
Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7000 exemplaires - Tél: 311 17 32

EditORIAL

GARER SA VOITURE PRES DE CHEZ SOI...

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage sur le parking Saint-Antoine.

Sur 78 réponses reçues, 51 personnes se déclarent prêtes à louer une place au prix indiqué, 6 sont indécises et 21 renoncent à cette idée. C'est dire que les 100 places allouées aux habitants trouveront vite preneur.

Cependant, nous avons réfléchi aux besoins de ceux qui nous disent renoncer pour des raisons financières (souvent des personnes retraitées). Il est clair qu'à terme, dans le centre ville, on ne parquera plus sa voiture simplement sur la voie publique: un certain nombre de places vont disparaître, et la lente montée de la masse totale des voitures bouchera à la fin tous les trous. Il faudra donc que les habitants aient tous soit une place dans un garage, soit un macaron les autorisant à rester un temps indéfini sur toute place du quartier. Aussi nous paraît-il juste de demander, d'ores et déjà, des tarifs modulés pour le parking Saint-Antoine, soit selon la cylindrée du véhicule, soit selon le revenu du propriétaire, ainsi qu'une forte majoration pour un éventuel deuxième véhicule. Nous avons saisi la Commission des Finances du Conseil municipal de ce problème.

Quant au macaron, le Département de Justice et Police semble prêt à en étudier l'introduction prochainement. Là, nous avons demandé l'établissement d'un macaron unique pour tous les habitants de Cité-Rive, puisque les places dans la Vieille Ville proprement dite sont très peu nombreuses, et vont encore diminuer avec la fermeture du périmètre de la cathédrale.

JAB 1200 GE 3
Pour changement d'adresse: AHCVV CP 43, 1211 GE 3

Andrienne SOUTTER
Conseillère municipale
4, rue Saint-Victor
1206 GENEVE

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

_____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 43, 1211 Genève 3

INSTITUT DE BEAUTÉ

CARITA
PARIS

INSTITUT DE BEAUTÉ

* * *

Tous soins esthétiques
Visage - Corps

* * *

Masculin - Féminin

4, rue Saint-Victor - 1206 Genève - Téléphone **(022) 346 35 89**

Fouchault l'Opticien

lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

PLACE DES TROIS PERDRIX

Cette place récemment aménagée est victime d'une grossière erreur de conception. Les camions desservant les Rues basses y viennent faire demi-tour, l'aménagement était raté et le stationnement illégal permanent. Une première mesure - délimitation des espaces par de la peinture - a été prise. A l'avenir, mais hélas on ne peut revenir tout de suite sur une place dont le goudron est à peine sec, l'ensemble du périmètre sera réétudié, le rebroussement des camions devant se faire désormais à la hauteur du parking du Perron. La rue de la Rôtisserie connaîtra elle aussi quelques aménagements qui devraient la rendre plus agréable pour les piétons et les habitants. Les liaisons piétonnières entre la ville basse et la colline seront marquées par des élévations de la chaussée et d'autres mesures similaires.

UN BON POINT POUR LE TCS

Lors de notre Assemblée, nous avons eu le plaisir d'entendre M. CIMA, secrétaire général de la section genevoise du TCS, s'exprimer sur les mesures prévues dans la Vieille Ville, notamment la fermeture du pourtour de la Cathédrale et le principe des trois boucles. M. CIMA a déclaré que le TCS reconnaissait le caractère particulier et homogène de la Vieille Ville et qu'il ne s'opposerait donc pas à des mesures de restriction de la circulation dans ce site.

LES TROIS BOUCLES

Le principe des trois boucles repose sur l'interdiction à toute circulation à l'intersection entre le haut de la rue Saint-Léger, la rue de l'Hôtel-de-Ville et la rue des Chaudronniers (en résumé, sur le Bourg-de-Four). En échange, la Vieille Ville dispose de trois accès (les Chaudronniers pour l'accès à la rue Verdaine, Saint-Léger pour Etienne-Dumont, et Tertasse dont le sens de circulation actuel serait inversé, pour la zone nord de la Vieille Ville). Ainsi, tout utilisateur peut accéder à n'importe quel point de la Haute-Ville, mais celle-ci ne peut plus être traversée de part en part en voiture. L'automobiliste ressort du côté par lequel il est entré. Assorti, comme ce sera le cas, de mesures générales de restriction du trafic dans la Vieille Ville - notamment la limitation à/30 km/h., la priorité aux piétons et la suppression de places de parking à durée limitée.- ce projet est un bon compromis. Il ne chasse personne de la Haute Ville, mais il en limite l'accès aux seuls utilisateurs qui ont quelque chose à y faire. Ce projet devrait être réalisé rapidement, après une mise à l'enquête publique. Notre seul regret vient de ce que le projet qu'on nous a présenté ne ferme pas réellement le bas de la rue de l'Hôtel-de-Ville, côté Bourg-de-Four, qui, nous a-t-on dit,devrait être ouvert aux riverains, aux livraisons et au minibus. Répétons-le donc ici: il n'y a aucun intérêt à laisser un trafic autre que le minibus et les services d'urgence emprunter ce tronçon, les riverains et ceux qui se rendront autour de la cathédrale (voir encadré) pouvant y accéder par l'autre côté dès que le sens de circulation à la Tertasse sera inversé.

PLACE LONGEMALLE

Les associations de commerçants se sont battues pour obtenir que l'on puisse à l'avenir emprunter la place Longemalle, puis le bas de la rue de la Fontaine pour accéder à la Rôtisserie. Elles prétendent en effet qu'un automobiliste au volant de son véhicule est meilleur client qu'un piéton. Qui croient-elles convaincre ? Nous avons déjà entendu ces arguments lorsque nous avons obtenu la fermeture du Bourg-de-Four. Et aujourd'hui, les plus farouches opposant d'alors - n'est-ce pas, M. George ? - se félicitent de ce qui a été réalisé là, même si il s'agit d'un projet encore incomplet. Pour Longemalle, nous avons recouru contre la décision du DJP, qui donnait raison aux commerçants, et nous avons perdu. Nous restons cependant convaincus que cette desserte ne satisfera personne, que la circulation à la traversée de la zone piétonne sera ingérable, et que les commerçants eux-mêmes regretteront rapidement de ne pas avoir une superbe place piétonne devant chez eux. Tant pis pour eux, mais il est dommage que le DJP ait cédé à des pressions qui n'étaient fondées que sur des arguments irrecevables.

VILLE DE GENEVE
SERVICE AMENAGEMENT URBAIN
4,rue de l'hotel de ville
1204 GENEVE

PROJET D'AMENAGEMENT

- Espaces verts et promenades existants
- Zones piétonnes existantes
- Surfaces piétonnes projetées
- Zone projetée

M.PHILIPPON
MAT ARCHITECTES

QUE FAIT LA POLICE ?

Aucun projet n'a de chance d'aboutir aux résultats souhaités sans une sévère mise au pas de la police. Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur l'absence générale de volonté de faire appliquer la loi. Chacun peut le constater chaque jour: le stationnement hors case, le dépassement des durées de stationnement autorisées, la recharge des parcomètres, le stationnement des motos sur le trottoir, le non respect de la notion de riverains ne sont que rarement sanctionnés. Certes, des opérations coup de poing sont parfois organisées, mais le plus souvent, la passivité et les passe-droits priment sur le respect de la loi. Il faut absolument convaincre les forces de l'ordre qu'une attitude plus ferme servira les intérêts de tous. Et, le cas échéant, il conviendrait de substituer au statut de riverain - qui laisse la place à tous les abus - celui de possesseur de macaron, beaucoup plus restrictif.

RUE DE LA CROIX-ROUGE

Un feu commandé par les piétons sera installé à l'angle avec la rue Piachaud, pour tous ceux qui se rendent des Bastions à la Vieille Ville.

LA CATHÉDRALE RESPIRE

La Cour Saint-Pierre, véritable défi lancé à tous les amoureux de la Vieille Ville et de son histoire, devrait prochainement être libérée de tout parking. Tout le périmètre depuis la place de la Taconnerie sera interdit à tout trafic autre que les habitants, les propriétaires de garage et les livraisons à certaines heures. Des bornes rétractables garantiront le respect de cette interdiction.

GALLERY JEANS
CASUAL WEAR
7, rue de la Madeleine
1204 GENÈVE **Tél. 022/311 52 85**

BANANA
Banana Circle
Agence de voyages
- Spécialiste en billets d'avions «discounts» depuis 1986.
- Réservations confirmées sur simple demande, sans engagement de votre part et sans frais d'annulation (vols de lignes)
- Demandez nos tarifs super-intéressants!

Angle Vermont-Montbrillant – 1202 Genève - **Tél. 734 15 80**

ANNE ANZI DIFFUSION
Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux
11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

UN PLAN DE CIRCULATION POUR LA VIEILLE VILLE

(PYJ) L'Assemblée à laquelle les membres de l'AHCVV ont été invités le 27 mai dernier va nous permettre de faire le tour des rues de notre quartier qui devraient prochainement connaître des changements importants, allant dans le sens d'une priorité accrue des piétons et d'une restriction de l'accès aux automobilistes. Nous remercions ici les orateurs, MM. P. Gfeller, chef du service d'aménagement urbain de la Ville de Genève, P.-A. Gesseney, membre de l'Office des Transports et de la Circulation, et A. Viaro, du service municipal de l'Urbanisme, pour les informations qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

Dès la création de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville, nous demandions une réflexion globale sur les problèmes de circulation dans notre quartier. Nous avons d'ailleurs peu à peu obtenu bien des réaménagements. Mais si on a remédié aux problèmes posés par certains points chauds, force nous était de constater qu'un grand nombre d'autres sites qui rendent la vie difficile pour les non-automobilistes étaient laissés pour compte. Des solutions existaient, nous en avions nous-mêmes proposé plusieurs, mais nous avions souvent le sentiment que ces dossiers n'étaient pas considérés comme prioritaires.

C'est pourquoi nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour rappeler à nos autorités - tant municipales que cantonales - que nous comptions sur elles, soit par des lettres, soit par des pétitions, soit par des initiatives municipales, soit enfin en réalisant le dossier sur le chemin des écoliers.

Notre position s'est elle-même modifiée depuis 12 ans. Quoi de commun, en effet, en première analyse, entre notre opposition tenace au projet de construction d'un immense parking sous l'Observatoire, et notre accord avec la construction du parking Saint-Antoine depuis 1989 ? Et pourtant, cohérence il y a. Le parking sous l'Observatoire aurait été ouvert à tous, sans aucune limitation. Il serait donc devenu, dans les faits, un parking pour les pendulaires, encourageant ceux-ci à venir travailler en voiture au Centre Ville, au mépris de toute politique des transports. D'ailleurs, à cette époque, la doctrine du libre accès automobile à tous points de la ville régnait en maître et tenait lieu de politique des transports. Depuis l'arrivée de M. Bernard Ziegler à la tête du Département de Justice et Police - et même si certains compromis nous ont fait parfois grimper au plafond (voir notre rappel sur la place Longemalle) - nous avons pu constater qu'une véritable réflexion sur la place de chaque mode de transport dans une agglomération comme Genève se mettait en place. Et il faut saluer ici les efforts qui ont été faits par les services du DJP - notamment l'Office des Transports et de la Circulation, sous la houlette de M. F. Wittwer - et par le service d'Aménagement urbain de la Ville, dirigé par M. Philippe Gfeller, pour élaborer des solutions intégrant cohérence face aux transports, réflexion urbanistique et prise en compte de l'ensemble du périmètre du Centre Ville historique.

Ces changements nous ont permis, nous aussi, d'affiner notre propre réflexion. A titre personnel, pour beaucoup d'entre nous, une réelle fermeture à tout trafic à l'exception des habitants et des livraisons apparaît toujours comme la seule solution raisonnable. Nous avons pourtant admis qu'un plan de circulation qui intègrerait la suppression de tout trafic de transit, l'accès dans la Haute Ville réservé aux seuls utilisateurs à l'exclusion des travailleurs qui s'y gareraient toute la journée, et la résolution du problème de parking de longue durée pour les habitants serait un énorme pas en avant, et peut-être le seul qui ait des chances raisonnables d'être mis en place avant les calendes grecques.

C'est dans cet esprit que, depuis des années, nous nous battons pour la réalisation d'un réseau de trois boucles (voir encadré) qui permet l'accès à presque tous les coins de la Haute Ville, mais interdit de la traverser. C'est aussi pour cette raison que nous avons, il y a quelques années, levé notre opposition au parking Saint-Antoine, ayant obtenu du DJP un certain nombre de garanties quant aux mesures qui seront prises parallèlement à la réalisation de ce parking (tarif du parking excluant les pendulaires, places pour les habitants, réalisation des trois boucles, fermeture du pourtour de la cathédrale, suppression d'un nombre important de places en surface à courte durée dans la Haute Ville, etc.) et qui permettent de compenser largement les nuisances qui pourraient être éventuellement provoquées par le trafic lié au parking.

Autour de ce rappel historique, vous trouverez des informations sur les principales modifications qui vont être apportées à la gestion du trafic automobile dans notre quartier. Ces mesures vont dans le bon sens, mais seule leur réalisation totale permettra de desserrer le carcan qui étouffe la Vieille Ville et ses habitants. Si, sous la pression des milieux favorables à l'automobile au mépris de la logique la plus élémentaire, ces mesures devaient ne pas être réalisées prochainement, force nous serait de revenir à une attitude plus ferme. Et l'attitude des participants à la séance du 27 mai l'a bien montré: nous n'aurions aucune difficulté à réunir les signatures nécessaires à une nouvelle initiative demandant la fermeture totale de la Vieille Ville à tout trafic automobile privé.

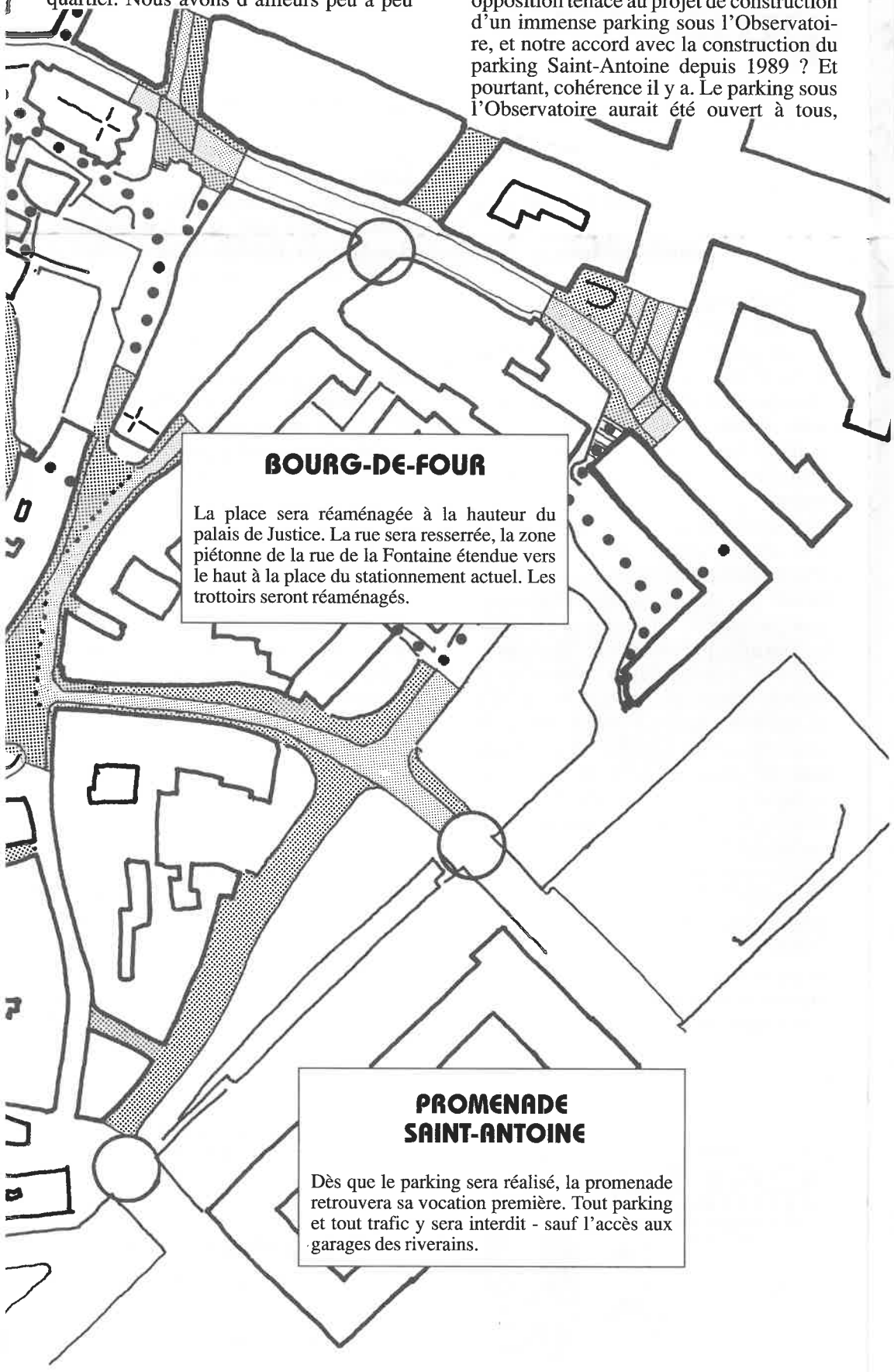

BOURG-DE-FOUR

La place sera réaménagée à la hauteur du palais de Justice. La rue sera resserrée, la zone piétonne de la rue de la Fontaine étendue vers le haut à la place du stationnement actuel. Les trottoirs seront réaménagés.

PROMENADE SAINT-ANTOINE

Dès que le parking sera réalisé, la promenade retrouvera sa vocation première. Tout parking et tout trafic y sera interdit - sauf l'accès aux garages des riverains.

Alimentation Mont-de-Sion
D. CHEIKH
3, rue du Mont-de-Sion
1206 Genève
Tél. 346 05 10
Service à domicile - Ouvert le samedi

Spécialiste des perles
Réparation et enfilage
PERLES BIJOUX BOUTIQUE
16, rue Verdaine 1204 Genève
Tél. 311 45 81

NUANCES
ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA
Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires
5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE
Tél. 022 / 310 74 65 • Fax 022 / 310 74 81

HAUTE COIFFURE
DAMES-MESSIEURS
Isabelle Dittli
2, route de Florissant
Angle Bd des Tranchées
1206 Genève
Tél. 022 / 346 30 16

COURS PROPOSÉS PAR LA MQCC POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1992-1993

Les prix sont calculés par trimestre

INITIATION AU THÉÂTRE (180.-) avec Claude DELON
de 7 à 9 ans: le mercredi de 10 h. 30 à 12 h.
de 9 à 12 ans: le mardi de 16 h. 15 à 18 h. 15

THÉÂTRE avec Claude DELON
groupe élite: jour à définir de 20 h. à 22 h.
adultes (180.-): le jeudi de 20 h. à 22 h.

COURS DE CIRQUE (150.-) avec Etienne ABAUZIT et Zigmundt
dès 8 ans: le jeudi de 15 h. 45 à 17 h. 15 et de 17 h. 15 à 18 h. 30

ATELIER DE CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE (100.-) avec Claude MARTIN
de 5 à 8 ans: le lundi de 15 h. 45 à 17 h.

COURS DE DANSE MODERNE (120.-)
de 5 à 7 ans: le jeudi de 15 h. 45 à 16 h. 30
de 8 à 10 ans: le jeudi de 16 h.45 à 17 h .30
de 11 à 14 ans: le jeudi de 17 h.45 à 18 h. 30

ROCK ACROBATIQUE (prix et heure à définir) de 8 à 10 ans

COURS DE GYM (MIXTE) (60.-)
adultes: le lundi de 20 h. 30 à 21 h. 30 à la salle de gym de Calvin

COURS DE DANSE DE SALON pour adultes (Prix et jour à définir)

COURS DE DANSE ROCK pour adultes (Prix et jour à définir)

COURS DE DANSES FOLKLORIQUES GRECQUES
pour adultes (130.- pour 10 séances)

Bulletin d'inscription à renvoyer à la MQCC, 4 rue Chausse-Coq, Case postale 531, 1211 Genève 3, tél: 319 21 93

Je m'inscris pour le(s) cours suivant(s):

Cours: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

_____

No postal: _____

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS...

Nous vous présentons ci-dessous un article et une série de faire-part de naissance qui auraient dû passer dans notre avant-dernier numéro mais qui avaient malencontreusement sauté lors de la préparation du journal. Avec toutes nos excuses aux personnes concernées.

MADAME HAUTLE PREND SA RETRAITE

(RF) La sympathique patronne de la Confiserie Hautlé, au bas du Bourg-de-Four, sans doute l'une des plus anciennes commerçantes de la Vieille Ville, quitte Genève et sa confiserie pour rejoindre sa famille au Canada. Les habitants lui ont offert le champagne devant sa boutique, par un froid samedi d'octobre. Nous lui souhaitons une heureuse et active retraite. ■

Naissances

ANTOINE
le 12 juin 1991
9, Bourg-de-Four

QUENTIN
le 18 juin 1991
29, rue du Rhône

ALEXANDRA
le 3 juin 1991
12, Grand-Mézel

HERVÉ
le 2 juin 1991
10, Cours des Bastions

BIANCA
le 15 septembre 1991
10, Taconnerie

MARIE
le 14 septembre 1991
2-4, rue de la Boulangerie

ENFIN DES TRAVAUX

C'est avec plaisir que nous avons vu les premiers ouvriers arriver, juste après Pâques, à la Maison de Quartier. Les travaux commençaient enfin et, grâce au soutien efficace du Département des Travaux publics et des services du département municipal de M. Rossetti, nous nous réjouissons de pouvoir bientôt vous accueillir dans une maison rénovée qui deviendra véritablement le centre du quartier. D'ici là - et l'échéance est normalement fixée à septembre 1992 - la Maison de Quartier est fermée. Nous souhaitons cependant vous informer des cours que nous avons prévu d'offrir dès l'automne et nous vous remercions de vous inscrire au plus tôt. Quant aux adolescents, ils sont invités à se joindre aux activités organisées à «La Grève» en juillet et en août, auxquelles notre Maison est associée. Voile, planche à voile, plongée, jeux, etc., tout est prévu pour leur plaisir. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la MQCC, ou en téléphonant au Service des Loisirs, tél. 319 22 97

pinocchio

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

On nous écrit

(AW) Notre précédent papier intitulé «Petit commerce, grosse reprise», consacré à l'arcade à remettre au 9, rue Verdaine, nous a valu deux courriers.

Le premier émane d'une commerçante voisine de cette arcade, qui paraît fâchée contre tout le monde et particulièrement contre l'Hospice général, propriétaire des lieux. En effet, son loyer aurait été augmenté de 60 % après travaux de rénovation de l'immeuble. Le second envoi nous est adressé par M. Jean-Marc Deferne, qui nous confirme qu'il a repris cette arcade - qui était précédemment une papeterie - il y a quelques années pour 450 000 francs. Et qui ajoute qu'il a fait effectuer pour 300 000 francs de travaux pour l'aménager (il y a beaucoup de glaces et de marbre dans la boutique...). Soit en tout près de 750 000 francs d'investissement pour vendre des fringues, certes de luxe, en tout cas en ce qui concernait les prix.

Les 500 000 francs réclamés par M. Deferne pour remettre aujourd'hui sa surface commerciale constituent donc une perte importante. Dont acte. Nous sommes désolés pour ce monsieur, qui a toute notre sympathie. ■

DENNER A CHAUSSE-COQ

(RJ) Les travaux ont débuté après Pâques aux 4 et 6 rue Chausse-Coq. Denner s'installera au rez-de-chaussée du 4, sur toute la surface. En principe, s'il n'y a pas de problème au niveau du chantier, Denner devrait s'installer pour la rentrée scolaire du mois de septembre de cette année.

Le bâtiment appartient à l'Etat de Genève; il est géré par le Département des Travaux Publics. Pour faciliter la réalisation d'un magasin d'alimentation, l'Etat met à disposition de Denner des locaux à des prix non spéculatifs, adaptés au chiffre d'affaires. Si cette possibilité ne s'était pas offerte, les habitants de la Vieille Ville n'auraient pas pu retrouver un magasin d'alimentation à des prix abordables.

Rappelons à ce propos que nous sommes tous persuadés de l'importance des épiceries dans les quartiers. Mais il ne faut pas se leurrer: personne ne pourrait y acheter l'ensemble de ce qu'il consomme. Comme c'était le cas du temps de la COOP, nous pourrons donc faire nos commissions principales dans la Vieille Ville, et nous continuerons à nous rendre dans les épiceries de quartier chaque fois que cela sera nécessaire.

Souhaitons bon courage au gérant de Denner, qui a pris le risque de prouver qu'il y a une demande dans la Vieille Ville. et espérons qu'il fera regretter à la COOP le peu de cas - le mépris ? - qu'elle a eu des habitants de la Haute Ville. Il nous appartiendra à tous de rendre ce magasin rentable, sous peine de perdre à jamais un commerce bon marché dans la Vieille Ville. ■

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin